ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE MEDIOUNA
GROUPEMENT DESCOLLECTIVITES TERRITORIALE
COOPERATION SOCIALE

Avis d'achat sur bon de commande n° .....23...../CTCSG/2026

LE Président groupement des collectivités territoriale coopération sociale procède à l'achat de prestation objet du présent avis d'achat sur bon de commande, conformément aux dispositions de l'article 91 du décret N°2.22.431 du 08 Mars 2023 relatif aux marchés public.

Objet de la prestation : gardiennage, de surveillance des sites et installation et de contrôle d'accès au niveau de l'entrée du cimetiere alghofrane sis à Commune Mejjatia Ouled Taleb, Province de Mediouna

Consistance de la prestation :

N°	DESIGNATION	UNITE	QTE/MOIS	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTALE
1	8 Agents de sécurité qualifiés (Surveillance et gardiennage H24 / 7j)	Agent/Mois	8 /3		
2	1 chien	Équipe/Mois	8/3		
3	8 Matériel de communication (Talkies-Walkies) (Lot de 6 appareils professionnels complets)	Forfait/Mois	8/3		

- **Lieu d'exécution : GROUPEMENT DESCOLLECTIVITES TERRITORIALE COOPERATION SOCIALE CIMETIERE AL GHOFRANE sis à Commune MejjatiaOuled Taleb, Province de Mediouna.**
- **Délai d'exécution** ou date de livraison de la prestation 15 jours à compter du lendemain de la date de notification de l'engagement à l'attributaire
- **Date et heurs limités de réception des devis concurrents le** .....22 NOV 2026..... A 12 H30mn

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés public (PMP) accessible à l'adresse : **WWW.marchespublics.gov.ma**

- SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES ET CLAUSES ADMINISTRATIVES

- **Consistance de la prestation** : Mise à disposition permanente pendant trois (03) mois de 08 agents de sécurité qualifiés (H24/7j), avec 01 chiens d'intervention dressés et vaccinés, et 08 Talkies-Walkies professionnels.
- **Textes de référence** : Le présent bon de commande est régi par les dispositions du Décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics, notamment son article 91.
- **Prise d'effet et Ordre de Service** : Les prestations démarreront à compter de la date fixée par l'Ordre de Service (O.S.) émis par le Maître d'Ouvrage.
- **Modalités de paiement** : Le paiement s'effectuera mensuellement sur présentation de factures détaillées en trois (04) exemplaires et attestations de service fait délivrées par l'Administration.
- **Pièces à déposer sur le Portail des Marchés Publics** : Autorisation du Ministère de l'Intérieur, Attestation CNSS, Registre du Commerce (RC/ICE), Attestation d'Assurance R.C., Fiches techniques des Talkies-Walkies et Carnets sanitaires des chiens.

Royaume du Maroc - Ministère de l'Intérieur
Groupement des Collectivités territoriels
Coopération Sociale
Province Mediouna

Président du Groupement des collectivités territoriales coopération sociale signe : Hassan AKHCHAN

CASABLANCA LE 20 NOV 2026

PRESIDENT GROUPEMENT DESCOLLECTIVITES TERRITORIALE COOPERATION SOCIALE